

Châtillon
sur Cluses

Le Petit Cassandrin

- N°12 JUILLET 2026 -





MOT DU MAIRE

Chères Cassandrines, chers Cassandrins,

Mars 2026 aura été marqué par le renouvellement de votre conseil municipal. Vous avez fait le choix de cette belle équipe qui saura, j'en suis sûr, mettre toute son énergie, ses compétences et sa bienveillance au service des Cassandrins. Je tenais à vous remercier chaleureusement, en leurs noms, pour la confiance accordée lors de l'élection.

Ce début d'année a vu se terminer les travaux d'aménagement du centre du village. Un chantier long et important mais un résultat à la hauteur de nos attentes : sécurisation des déplacements piétons devant l'école et la mairie, gestion des eaux de pluie efficace avec un stockage pour l'arrosage et les toilettes de la mairie, désimperméabilisation et création d'îlots de fraîcheur dans l'espace public et la cour de l'école ou encore la qualité paysagère du centre village pour les habitants et ceux qui passent au col au quotidien.

Avec la période de canicule traversée, ces choix s'avèrent on ne peut plus cohérents et trouveront toujours plus de sens dans les années à venir. Un nouveau mandat, c'est à la fois de la continuité et du renouveau. Un travail de grande qualité a été mené par un architecte du patrimoine sur **le site du château**.

Une urgence s'est imposée à nous : agir pour sauvegarder ce qu'il reste des ruines et conserver ce patrimoine important de l'histoire des pays de Savoie. Les travaux de sécurisation débuteront cet automne avec un objectif pour les années à venir, ouvrir le site au public pour que les Cassandrins de toutes générations puissent s'approprier ce lieu et comprendre l'histoire du village liée aux Sires de Faucigny.

La culture, le patrimoine mais aussi le sport ! Châtillon-sur-Cluses sera « ville départ » du Tour de l'avenir, le Tour de France jeunes, le mardi 25 août. Ce sera la grosse étape de cette édition 2026 avec une arrivée au col de l'Iseran. Venez profiter de cet événement rare pour une commune comme la nôtre, l'occasion de rencontrer les jeunes vedettes du cyclisme mondial, de croiser les anciennes stars du peloton et de vivre un moment unique au centre du village !

Je vous souhaite le meilleur pour cet été, d'excellentes vacances, si vous avez le plaisir et la chance d'en avoir, et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Votre maire,
Cyril CATHELINÉAU

Parlons personnel... communal...

Deux embauches pour compléter les équipes municipales

Services techniques

Rémi Fayemendi, adjoint technique recruté le 1^{er} juin 2025, a quitté la commune en début d'année afin de rejoindre la Police nationale.

Pour lui succéder, Lionel Zink a été recruté à compter de janvier 2026. Titulaire d'un CAP-BEP en serrurerie-métallerie, il possède également des compétences en rénovation, couverture et isolation des bâtiments. Aux côtés de François Pernollet, il forme une équipe motivée, dynamique et pleinement investie au service de la commune.

Agence postale communale

Ambre Serrano, adjointe administrative stagiaire, a été remplacée début janvier 2026 par Agnès Zink.

Grâce à sa double compétence en bureautique et dans le domaine de l'enfance, Agnès assure à la fois les missions administratives de l'agence postale communale et le renfort de l'équipe périscolaire pendant le temps de la restauration scolaire.

Elle vient ainsi renforcer les équipes administratives et périscolaires de la commune avec compétence, polyvalence et motivation.

Renfort été

Comme chaque été maintenant, nos agents du service technique peuvent compter sur le renfort de 2 jeunes Cassandrins en juillet et août cet été Léa et Mathieu.

Merci à eux

AGNÈS



Léa, jeune Cassandrine embauchée sur Juillet



LIONEL



Des jeunes engagés venus à la rencontre des élus pour transmettre leurs besoins, projets... perspective d'un conseil des jeunes, projets à construire et accompagner, à suivre...



BUDGET 2026 UN BUDGET DE TRANSITION

Les élections municipales de mars ont conduit à un vote du budget plus tardif qu'à l'accoutumée. C'est lors de sa séance du 23 avril 2026 que le conseil municipal a adopté le budget de la commune.

Ce budget permet d'assurer le financement des services publics et des travaux indispensables au quotidien des Cassandrines et des Cassandrins, tout en achevant les derniers investissements engagés pour la rénovation du cœur de village. Il prépare également les projets qui seront lancés dans les prochaines années.

QUELLES PERSPECTIVES FINANCIÈRES ?

La situation financière de la commune demeure saine.

La recherche active de financements auprès de l'État, de la Région et du Département a permis d'obtenir des subventions couvrant près de 30 % des principaux investissements réalisés sur la mairie et le centre-bourg. Par ailleurs, l'État remboursera, avec deux années de décalage, la TVA sur les travaux à hauteur de 16,4 %.

L'endettement communal reste maîtrisé. Au rythme actuel, la dette pourrait être remboursée en une dizaine d'années. Plusieurs emprunts arriveront d'ailleurs à échéance en 2026 et 2027, offrant à la commune de nouvelles marges de manœuvre.

Cette situation permettra de poursuivre les investissements dans les prochaines années : sécurisation des entrées de village, rénovation de la salle Béatrix, renaturation et aménagement du Cloiset, valorisation du site du château ou encore création de nouveaux stationnements à proximité de la salle Béatrix.



Un budget 2026 au service de la vie quotidienne

LE PERSONNEL COMMUNAL 407 000 €

La commune emploie aujourd'hui 11 agents communaux.

Six d'entre eux sont affectés à l'école et au service périscolaire :

Deux ATSEM accompagnent les enseignantes en maternelle ; un agent assure le service de restauration scolaire pour les quelque 90 enfants accueillis chaque jour à la cantine ; Trois animatrices encadrent les enfants pendant le temps périscolaire (restauration, garderie du matin et du soir).

Les services techniques ont été renforcés par le recrutement d'un second agent technique. Cette organisation permet de réaliser en régie de nombreux travaux d'entretien des bâtiments communaux et des espaces publics, limitant ainsi le recours aux entreprises extérieures.

Les services administratifs reposent sur une secrétaire générale, assistée d'un agent d'accueil. La commune emploie également un agent postal communal à temps partiel.

Enfin, la bibliothèque municipale fonctionne grâce à l'engagement précieux de bénévoles qui participent activement au service public.

Au cours des dernières années, un poste d'encadrement du périscolaire a été supprimé et un agent a quitté les effectifs à la suite d'un licenciement pour insuffisance professionnelle.

Les dépenses de personnel représentent ainsi environ 20 % des dépenses de fonctionnement, un niveau sensiblement inférieur à celui observé dans de nombreuses communes de taille comparable. Cette maîtrise des charges permet de préserver des capacités d'investissement.

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS 200 000 €

La commune poursuit son programme d'entretien et de rénovation de la voirie communale. Les travaux concernent aussi bien les chaussées desservant les différents hameaux que le curage des fossés, le fauchage et l'égoutage des accotements, indispensables à la sécurité et à la qualité du réseau routier.

L'ENTRETIEN ET LE FONCTIONNEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX (chauffage, éclairage, maintenance) 105 000 €

L'école, la mairie et la salle Béatrix sont désormais chauffées par une chaudière bois, permettant de maîtriser les dépenses énergétiques.

Les travaux d'isolation réalisés à la mairie, ainsi que le remplacement de l'éclairage public par des équipements LED, contribuent également à réduire les consommations.

La récupération des eaux pluviales, stockées dans une cuve de 30 000 litres, permet d'alimenter les sanitaires de la mairie et l'arrosage des espaces verts, générant des économies supplémentaires.

ANIMATION DE LA VIE LOCALE 73 000 €

La commune consacre 42 000 € au soutien des associations locales. Le budget finance également les acquisitions de la bibliothèque municipale, les colis des aînés, le repas des Sages, les cérémonies officielles ainsi que les manifestations festives organisées tout au long de l'année.

L'ÉCOLE 67 000 €

En complément des dépenses de personnel, la commune participe au financement des équipements scolaires, des fournitures, de la restauration scolaire ainsi que des activités culturelles et sportives proposées aux élèves.

LES TRANSPORTS PUBLICS 16 000 €

La commune participe au financement des navettes estivales et hivernales organisées par la Communauté de communes des Montagnes du Giffre (CCMG), un service qui continue de se développer afin de répondre aux besoins des habitants et des visiteurs.

COMMUNICATION 10 000 €

Après le renouvellement d'une partie des panneaux d'information municipaux, la commune poursuit la diversification de ses outils de communication, en complément des deux éditions annuelles du Petit Cassandrin.

Un budget 2025 également pour achever la rénovation du cœur de village

REQUALIFICATION DES ESPACES DU CENTRE-BOURG 778 000 €

Les travaux de requalification du centre-bourg se sont achevés fin mars 2026 avec la reconstruction du parking Émile-Devant, désormais perméabilisé et végétalisé, ouvert au public en avril.

Le règlement du solde des travaux en 2026 permettra d'engager, dès 2027, une nouvelle phase d'investissements.



PREMIERS TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

120 000 €

Ces crédits permettront :

- La rénovation de la plonge de la cantine ;
- L'aménagement d'un premier espace de stockage pour les associations dans le local acquis à l'angle de la rue de l'Église et de la RD 902 ;
- La consolidation urgente du pignon nord des ruines du château.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

28 000 €

Adopté il y a une dizaine d'années, le PLU doit aujourd'hui être révisé afin de répondre aux nouveaux besoins de la commune et de prendre en compte l'évolution de la réglementation. Les crédits inscrits au budget permettront de financer les premières études et les consultations obligatoires.

Et la Maison de santé ? Et les Délices d'Alpage ?

La réalisation de la Maison de santé et de la micro-crèche n'a pas été financée par le budget communal. En 2025, la commune a cédé le terrain à un constructeur privé en contrepartie de la remise d'un local communal d'environ 70 m² au sein du bâtiment. Ce local sera destiné à la location auprès de professionnels de santé souhaitant exercer sur la commune sans investir dans un achat immobilier.

Le projet des Délices d'Alpage est également entièrement porté par un investisseur privé, qui a acquis son terrain auprès de la commune. De même, le Café Bonnaz, situé sur la place devant la mairie, a été acheté et réhabilité par un particulier qui prévoit l'installation d'un commerce en rez-de-chaussée.

Dans chacun de ces projets, la commune a joué un rôle de facilitateur tout en préservant ses capacités financières, sans avoir à supporter le coût des investissements.

Une journée avec ...Karine, notre agent de restauration collective

Chaque jour d'école, alors que les élèves sont en classe, une autre journée bien remplie commence à la cantine. Derrière les repas servis aux enfants se cache un travail d'organisation, de rigueur et de préparation. Nous avons suivi Karine le temps d'une journée.

À 8 h 30, Karine prend son poste. La première partie de la matinée est consacrée à la préparation du service du midi. Les repas, livrés en liaison froide, sont contrôlés, remis en température dans le strict respect des règles d'hygiène, puis préparés afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Notre école accueille chaque jour entre 80 et 90 élèves de maternelle et d'élémentaire à la cantine. Afin de garantir un repas agréable pour tous, les enfants déjeunent en deux services et dans deux salles différentes. Cette organisation permet de rendre ce moment plus calme et plus convivial.

À l'heure du déjeuner, Karine est au cœur de l'action. Elle assure le service des repas avec efficacité, veille au bon déroulement du temps de restauration et reste attentive aux besoins de chaque enfant. Très appréciée des élèves, elle sait trouver le mot juste, rassurer les plus petits, encourager ceux qui hésitent à goûter un plat et contribuer à faire de la pause méridienne un moment agréable.

Mais une journée à la cantine ne se déroule pas toujours comme prévu. Il faut parfois faire face à l'imprévu : une livraison incomplète, un gastro* vide qu'il faut remplacer rapidement, une panne de lave-vaisselle ou tout autre incident technique. Dans ces situations, Karine fait preuve d'une grande réactivité. Elle sait analyser la situation, prendre les bonnes décisions et trouver rapidement des solutions pour que le service puisse se poursuivre dans les meilleures conditions, sans que les enfants n'en ressentent les conséquences.

Arrivée à ce poste il y a seulement 18 mois, Karine s'est parfaitement intégrée à l'équipe. Pourtant, beaucoup ont le sentiment qu'elle fait partie de la commune depuis bien plus longtemps. Discrète de nature, elle préfère agir que se mettre en avant. Son efficacité, son sens de l'organisation et son professionnalisme parlent pour elle.



Autonome, elle sait prendre des initiatives lorsque cela est nécessaire et gérer son travail avec sérieux et responsabilité. Son investissement quotidien contribue largement au bon fonctionnement de la restauration scolaire.

Une fois les deux services terminés, le travail est loin d'être achevé. Il faut ranger, nettoyer le matériel utilisé et préparer la cuisine pour le lendemain. Pour le nettoyage des salles de restauration, Karine peut compter sur le soutien d'une collègue qui assure le nettoyage des tables et des sols, permettant à chacune de se consacrer pleinement à ses missions.

Sa journée s'achève à 16 h 30, après avoir préparé les installations pour le lendemain et veillé à ce que tout soit prêt pour accueillir une nouvelle journée de service.

À travers ce portrait, la municipalité souhaite mettre en lumière le travail souvent méconnu mais essentiel de Karine. Grâce à son engagement, sa disponibilité, son sens du service public et sa bonne humeur, elle participe chaque jour au bien-être des enfants de notre école. Un grand merci à elle, ainsi qu'à l'ensemble des agents qui œuvrent quotidiennement, souvent dans l'ombre, au service de nos élèves.

12 146 repas ont été servis cette année !!!



* bac gastronome : équipement polyvalent dans les cuisines de restauration collective

**Aménagement
nouvel espace de
stockage dédié aux
associations**

**Création de rangements pour le
périscolaire réalisé par le service
technique**



**Borne de réparation
vélos appréciée des
Cyclistes**

**Habillage du
composteur de
l'école par nos
agents communaux**

**Installation support
banderoles**

**Intervention
débouchage**

**Travaux de
marquage de la
chaussée**

**Végétalisation
parking Emile
Devant**

**Pose des plaques
dénominatives
et explicatives
en centre bourg**

**Parking de
la Chapelle**

**Rénovation toiture côté
plonge de la cantine**

**Travaux côté
plonge de la cantine**

À la rencontre de l'ACCA de Châtillon sur Cluses

L'origine de l'association

L'association est régie par la loi Verdeil de 1968 (loi sur les ACCA, Associations Communales de Chasse Agréées).

L'ACCA de Châtillon-sur-Cluses a été créée dans la foulée : dès 1968, elle voyait le jour.

Les membres du bureau

- Clément GAMAIN (Président)
- Jean-Pierre ANTHONIOZ (Vice-Président)
- André GRANGERAT (Trésorier)
- Raphaël HUGARD (Secrétaire)
- Bernard PORTIGLIATI
- Joseph LUZZIO
- Matthieu LEMAIRE
- Arnaud GRANGERAT
- Édouard THOOR

Quelques chiffres

Nous comptons, pour la saison 2026/2027, **55** adhérents, dont 44 membres de droit et 11 membres extérieurs.

Sur 365 jours, la chasse est ouverte 42 jours sur la commune, en sachant qu'une petite partie seulement du territoire est chassée chaque jour.

Pour la société de chasse de Châtillon-sur-Cluses et par saison de chasse, il est possible de chasser : **7** chamois, **8** chevreuils, **10** cerfs (animaux soumis à un plan de chasse), et il se prélève environ **40** sangliers par saison. La chasse du petit gibier est rarement pratiquée.

Lien avec la fédération

La commune de Châtillon fait partie du pays cynégétique du Môle. La gestion des espèces chassables est gérée à l'échelle du pays cynégétique, qui regroupe 11 sociétés de chasse allant de Contamine-sur-Arve jusqu'à Châtillon-sur-Cluses.

Tous les ans, plusieurs réunions et comptages de populations sont organisés au sein du pays cynégétique du Môle (comptage nocturne du cerf, comptage des chamois, estimations et indemnisation des dégâts de sanglier).

Projet

Le projet phare de l'association de chasse de Châtillon-sur-Cluses est la création d'un local de chasse. La présentation du grand gibier en Haute-Savoie est obligatoire et doit être réalisée sur un terrain public. Cette présentation du grand gibier est réalisée à 19 h tous les soirs de chasse. Elle se faisait auparavant devant la salle Béatrix, puis sur le parking de la mairie.

Ces lieux ne sont plus adaptés à cette pratique. Il faut donc trouver un terrain communal pour y poser une cabane sommaire où il sera possible de présenter légalement le grand gibier prélevé à la chasse, mais aussi de prendre toutes les mesures biométriques indispensables au suivi sanitaire des populations (poids, longueur des pattes, âge, etc.).

Actions de l'ACCA

Actions liées à la chasse

À la suite de plaintes d'agriculteurs et de nombreux riverains, il est parfois demandé aux chasseurs d'intervenir dans les réserves de chasse, notamment pour le sanglier (10 bracelets par an). Les interventions peuvent se faire de différentes manières :

- Des battues de décantonnement visant simplement à délocaliser les sangliers. Cette solution est efficace à court terme, mais les animaux, habitués, reviennent rapidement sur le terrain.
- Des tirs à l'affût au lever du jour et au crépuscule. Cette action permet de réduire le nombre d'animaux causant des dommages et délocalise les populations pour une durée plus longue que lors d'une battue de décantonnement.
- L'organisation d'une battue visant à réduire fortement les populations et créant un fort stress, ce qui retarde considérablement le retour des animaux par rapport aux deux premières solutions.

Chaque année, l'opération « **Un dimanche à la chasse** » est l'occasion pour les membres des sociétés de chasse de faire connaître et de partager leur passion pour la nature et les arts de la chasse. Pour la centaine de non-chasseurs qui répondent à l'invitation dans le département de la Haute-Savoie, cette initiative est une belle façon de découvrir et comprendre la chasse au travers de ses valeurs et de ses actions environnementales et sécuritaires, mais aussi de son ambiance et de sa convivialité. Un moment de partage sur le terrain qui vaut toutes les campagnes de sensibilisation et d'information.

La journée nettoyage est organisée tous les ans au printemps par l'ACCA de Châtillon-sur-Cluses. Elle regroupe une cinquantaine de chasseurs et de non-chasseurs qui s'attellent au dur travail du nettoyage de la commune. Depuis 4 ans, ce ne sont pas moins de **80 m³ de déchets** en tout genre (soit environ 30 tonnes) qui ont été enlevés des zones naturelles de la commune. Cette opération est un succès et sera de nouveau mise en place au printemps 2027.



Sauvetages Faons

En lien étroit avec le monde agricole, les chasseurs réalisent des sauvetages de faons de chevreuils lors de la période de la fenaïson. Cette période est extrêmement sensible, car elle correspond à l'époque des naissances. Confiants dans leur mimétisme, les faons restent tapis dans les hautes herbes, même à l'arrivée des machines agricoles. Par le passé, plusieurs centaines de faons périssaient tous les ans sous les lames des faucheuses dans le département.



Depuis 2023, la fédération des chasseurs s'est équipée de drones avec caméras thermiques dans le but **de localiser et de mettre à l'abri les faons** avant que les agriculteurs ne récoltent leur parcelle de foin.

Pour la commune de **Châtillon-sur-Cluses**,

le bilan est le suivant :

- 2023 : 4 faons sauvés
- 2024 : 2 faons sauvés
- 2025 : 6 faons sauvés
- 2026 : 3 faons sauvés

Cette année, 475 faons ont été sauvés en Haute-Savoie.

À la rencontre de l'ACCA de Châtillon sur Cluses

Pour le pâté de Pierre :

Ingrédients :

- Gibier
- Gorge de porc
- Oignons
- Sel
- Poivre
- Oeufs
- Commencez par faire vos pesées, 50 % de gibier et 50 % de gorge de porc. Il vous faut 10 % du poids final en oignons (si vous avez 1 kg de mélange gibier/gorge de porc, vous rajoutez 100 g d'oignons).
- Hachez le gibier, la gorge de porc ainsi que les oignons avec la grosse grille de votre hachoir puis mélangez le tout dans votre saladier.
- Ajouter 18 grammes de sel par kilo de préparation pour une bonne tenue de votre terrine. Vous pouvez aussi ajouter des œufs entiers pour que votre terrine soit plus ferme lors de la coupe.
- Ajoutez du poivre à votre convenance (environ 2 g par kilo). Vous pouvez aussi ajouter toutes sortes d'épices ou de condiments : piment d'Espelette, champignons séchés, etc.
- Mélanger le tout à la main jusqu'à obtenir un mélange homogène.
- Mettez tout votre mélange dans une grosse terrine puis enfournez à 180°C (le temps de cuisson dépendra du ou des récipients utilisés).

Il ne reste plus qu'à déguster !



[illegible]

Retour en images...



Audition école
de Musique



Carnaval de l'APE

Matinée nettoyage
ACCA de Châtillon



Marché aux plantes et
saveurs Vit'anim'C



Nos agents aux vœux du maire

Soirée belote interclub
Magland Châtillon sur
Cluses



Repas partagé
Vit'anim'C

Vente de gateaux
APE



Commémoration du
8 mai 1945



Des élus
engagés !!!



Sortie des aînés à la découverte
de la Bresse Vit'anim'C



Vide grenier
La Marmotte



Concert
La Cassandrine



Course de caisses à savon
La Ripaille Cassandrine



Fête de la musique aux
hameau des Bois



Du côté de la CCMG

Voie verte « Au Fil du Giffre » : un projet exemplaire pour la transition des mobilités dans nos territoires de montagne

Véritable fil d'Ariane du territoire, la voie verte « Au Fil du Giffre » est un itinéraire qui relie - dans un sens ou dans l'autre - les communes de Vougy et de Sixt-Fer-à-Cheval. Long de 45 kilomètres, le cheminement est aménagé le long du Giffre, une des dernières rivières en tresses des Alpes du Nord, et permet notamment de rejoindre, dans un cadre apaisé et naturel, le futur premier « Grand Site de France » des Alpes !

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) et sa voisine, la Communauté de Communes Faucigny-Glières (CCFG), assurent la Maîtrise d'Ouvrage du projet d'aménagement de la voie verte « Au Fil du Giffre », en association étroite avec les services de l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie, ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs locaux.

Cet itinéraire, en pente douce et réservé à la circulation non motorisée, constitue un axe de déplacement naturel et structurant pour le territoire des Montagnes du Giffre, puisqu'il reliera tous les villages de la vallée - « cela renforcé par le formidable travail des communes qui aménagement leurs propres voies cyclables, dans le cadre du schéma directeur cyclable validé en 2023. Ce cheminement de fond de vallée sera autant une infrastructure du quotidien au service des habitants de la vallée, qu'un atout en matière d'attractivité touristique et de loisirs », indique Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes en charge de la mobilité.

Un peu d'histoire...

Historiquement, l'aménagement de l'itinéraire « Au fil du Giffre » a débuté en 2015 par le biais du Contrat de Rivière « Giffre / Risse », dont le maître d'ouvrage délégué par la CCMG était le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A), et avec l'appui financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Département de la Haute-Savoie.

Ce vaste projet d'aménagement avait pour objectifs de valoriser la rivière (le Giffre) et les espaces naturels environnants, de développer l'un des atouts touristiques du territoire, et d'améliorer l'accès à la rivière pour faciliter l'entretien des berges et des ouvrages (passerelles, ponts, digues...). Concrètement, d'importants travaux ont permis de remettre en état ou de concevoir un cheminement doux de largeur variable (jusqu'à 3 mètres maximum), en matériaux stabilisés et compactés. Deux tronçons avaient été aménagés : l'un entre la Zone d'Activité de Chessin à Taninges et le lac Bleu à Morillon (en rive gauche du Giffre), l'autre entre le pont des Thézières et le lac de Flérier à Taninges (comprenant la liaison avec le centre-bourg en rive droite du Foron).

C'est en 2023 que les élus de la CCMG ont souhaité poursuivre l'aménagement de cet itinéraire remarquable et stratégique, compte tenu du nécessaire développement de la mobilité du quotidien et de l'importance de diversifier l'activité touristique locale.

22 kilomètres d'itinéraires à aménager d'ici 2028

Entre 2023 et 2025, des études de faisabilité, visites de terrain, réunions de travail et comités de pilotage (Copil) ont permis d'affiner le projet et d'apporter des réponses concrètes, notamment sur les typologies d'utilisateurs de l'équipement, les dispositions foncières, les scénarii d'aménagement, le phasage des travaux, ou encore le plan de financement de l'opération.

« Notre défi est de concrétiser ce projet dans les meilleurs délais possibles, tout en intégrant les procédures administratives et réglementaires, notamment en matières environnementales et agricoles, en répondant aux contraintes techniques pour réaliser un itinéraire cyclable exemplaire et durable, et en prenant en compte les avis des usagers, notamment par le biais des phases de concertation préalable et d'enquête publique. Le projet sera intégré aux milieux naturels et aux paysages environnants, respectueux des sites classés, des espaces agricoles et forestiers », explique le vice-président de la Communauté de Communes.

En juin 2025, le futur tracé de la voie verte « Au Fil du Giffre » a été validé. Au total, 22 kilomètres d'itinéraires sont à créer et 18 autres à réhabiliter pour permettre une continuité du cheminement entre Vougy et le Cirque du Fer à Cheval (sur 45 kilomètres) - qui soit sécurisé, de qualité et répondant aux normes « voie verte ».

■ Les 22 kilomètres d'itinéraires À CRÉER d'ici 2028 correspondent à l'aménagement de la liaison entre Taninges et Mieussy qui permettra notamment une connexion avec la Véloroute Léman Mont-Blanc à Vougy, et à l'aménagement de la voie verte entre le hameau du Perret à Sixt-Fer-à-Cheval et le Cirque du Fer à Cheval pour la rendre praticable au plus grand nombre.

■ Les 18 kilomètres d'itinéraires À RÉHABILITER après 2028 correspondent à la liaison entre Vougy et Mieussy et celle entre Taninges, La Rivière-Enverse et Morillon.



Appel à hébergement

Rencontres des Châtillon de France



Les 17 et 18 octobre 2026, la commune de Châtillon-sur-Cluses aura le plaisir d'accueillir les 34^{èmes} Rencontres des Châtillon de France.

À cette occasion, de nombreux visiteurs sont attendus, venus des 36 communes françaises portant le nom de Châtillon, mais aussi d'Italie, de Suisse et de Belgique.

Afin de réserver le meilleur accueil possible à nos invités, nous recherchons des habitants qui accepteraient d'héberger, pour une nuit, une personne, un couple ou deux personnes.

Si vous souhaitez participer à cet élan de convivialité, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie de Châtillon-sur-Cluses.

En remerciement de leur accueil, les personnes hébergeant des participants seront invitées à la soirée festive du samedi soir.

Nous vous remercions par avance pour votre générosité et votre contribution à la réussite de cet événement.

Venez fêter le centenaire de L'Echo des 2 Vallées

Harmonie municipale de Châtillon sur Cluses - le samedi 19 décembre à 20h30 à la salle Béatrix. Nous aurons besoin de vous pour souffler les 105 bougies du gâteau qui clôturera ces concerts de l'école de musique de Châtillon/St Sigismond et de l'harmonie L'Echo des 2 Vallées/La Lyre Républicaine.

Bloquez vite la date afin d'assister au tour du monde des musiciens, thème de la soirée.



Nouveau dans notre agenda cette rentrée :

le 1^{er} Forum des associations de la commune aura lieu le Samedi 5 septembre de 9h à 12h dans les locaux de l'école



Nos prochains RDV

Mardi 25 août à 11h

Départ du tour de l'Avenir

Samedi 12 septembre

Spectacle Jean-Michel MATTEÏ

Organisé par Vit'Anime C - Salle des fêtes

Dimanche 20 septembre

Les Arobades

Spectacle - Salle des fêtes

Dimanche 4 octobre

La Chorale Cassandrine

Repas dansant - Salle des fêtes

Dimanche 11 octobre

Fête d'automne

Organisée par Vit'Anime C - Salle des fêtes

Samedi 17 et Dimanche 18 octobre

Rencontre des Châtillon de France

Organisée par Châtillon de France - Salle des fêtes

Samedi 24 et Dimanche 25 octobre

Bourse aux skis

Sky Club d'Agy - Salle des fêtes

Samedi 7 et Dimanche 8 novembre

Vide greniers

Organisé par La Marmotte - Salles des fêtes

Samedi 14 novembre

Soirée dansante

Organisée par Echos des 2 Vallées - Salle des fêtes

Samedi 21 novembre

Repas des Aînés

Organisé par la mairie de Châtillon-sur-Cluses - Salle des fêtes

Samedi 28 et Dimanche 29 novembre

Marché de Noël

Organisé par La Ripaille Cassandrine - Salle des fêtes

Dimanche 06 décembre

Concert de Noël

Organisé par La Chorale Cassandrine - Eglise

Samedi 19 décembre

Concert de Noël

Organisé par Echo des 2 Vallées - Salle des fêtes

Châtillon sur Cluses

📍 15 place de la Mairie - 74300 Châtillon-sur-Cluses

☎ 04 50 34 26 42

✉ mairie@chatillonsurcluses.fr

f communedechatillonsurcluses

Mardi 25 août : Départ de la 6^{ème} étape du Tour de l'Avenir
depuis Châtillon-sur-Cluses en direction du col de L'Iseran.



Les brèves du Petit Cassandrin



● **Inscription pour les ateliers équilibre seniors**

● **La bibliothèque municipale de Châtillon recherche pour la rentrée, des bénévoles** souhaitant rejoindre notre équipe, afin de participer à l'accueil des scolaires, aux permanences d'ouverture au public ainsi qu'aux animations du mercredi après-midi.

Merci de nous contacter par email à bibchatillon@gmail.fr.

Nous ferons alors connaissance et vous donnerons toutes les infos.

Au plaisir de se rencontrer !

Directeur de la publication : Cyril Cathelineau, Maire - **Rédaction :** Commission Communication - 15 Pl. de la Mairie, 74300 Châtillon-sur-Cluses - **Crédits photos :** Mairie de Châtillon, Alain Pourret, Patrimoine Numérique, Laureline Gervais/Haut-Giffre Tourisme, Freepik. **Création et impression :** Imprimerie Monterrains à Cluses avec des encres végétales sur papier certifié Écolabel et pefc. Le bois utilisé pour cette pâte provient de forêts et plantations gérées de manière durable.



SERVICES

• Mairie

Ouverture au public

du lundi au vendredi
de 8h à 12h

• Agence postale communale

Ouverte du lundi au
vendredi de 8h à 11h30

Levée du courrier : 11h30

☎ 04 50 34 26 54

• Service périscolaire

Inscriptions via le portail
famille accessible sur le site
internet de la commune

• Bibliothèque municipale

Inscription gratuite

Horaires :

Le mercredi de 10h à 11h30 et
de 16h30 à 18h

Le samedi de 10h à 12h

✉ bibchatillon@gmail.com

☎ 04 85 42 00 81

Pendant les heures de permanence

🌐 bibliotheque-chatillon74.fr

Catalogue en ligne



Citation

«La force d'une équipe
réside dans chacun de
ses membres, et la force
de chacun réside dans
l'équipe»

Phil Jackson